

Déclaration liminaire au GT Formation professionnelle du 9 juin 2017

M^{me} la Présidente,

Concernant les points à l'ordre du jour de ce nouveau groupe de travail sur la Formation Professionnelle, nous souhaitons vous faire part de nos interrogations.

Nous savions par avance que la refonte de l'arrêté de formation des contrôleurs interdisant les épreuves de rattrapage pour les 3 épreuves écrites engendrerait de facto des difficultés pour leur titularisation. La preuve en est faite, 71 contrôleurs sont actuellement dans l'incertitude quant à leur titularisation future.

Mais plusieurs questions se posent.

La disparition de ces épreuves de rattrapages sont-elles seules à mettre en cause ?

Ne peut-on s'interroger sur le contenu pédagogique extrêmement dense mis en place par M^{me} La Directrice chargée de la Fusion des écoles en 2015 ? Le fait d'avoir ramené à 4 mois et demi au lieu de six le stage de contrôleurs n'a-t-il pas aggravé cette situation ? L'augmentation des cours magistraux au détriment des travaux pratiques ou dirigés, parfois dispensés à coup de 8 heures d'amphi, est-elle raisonnable et efficace ?

Le nombre de stagiaires difficiles à gérer par le système organisationnel de l'END LR, victime de choix que nous avons contestés à plusieurs reprises dans diverses instances, la suppression des Chefs de Brigades/Groupes, remplacés par de malheureux stagiaires référents peu efficaces, constamment renouvelés, l'absence de mixité des groupes entre internes et externes, OP/CO et SURV et bien d'autres décisions, sont les reproches principaux que nous relevons sur les nouveaux stages depuis 2015. En tout état de cause, ce stage a été particulièrement calamiteux tant au niveau de la discipline, de l'absentéisme, que sur certaines exactions constatées ici ou là.

Enfin, qu'en est-il du problème de défraiement soulevé le 2 janvier 2017 par l'Unsa-Douanes puis repris dans leur mouvement de grève ?

Sur les autres points à l'ordre du jour, nous interviendrons par la suite.

Merci de votre attention.